

## BULLETIN D'INSCRIPTION 1 er SEMESTRE 2019



Raison sociale : .....

Adresse : .....

SIRET : .....

Nom et prénom du Signataire : ..... Fonction : .....

Nom et prénom du responsable Formation : ..... Tél : ..... Mail : .....

Prise de charge du financement de la formation :  Entreprise  OPCA

Si financement par votre OPCA merci de préciser le nom et l'adresse : .....

Code Formation	Domaine	Thème du Stage	Dates	Nombre de Participant(s) (*)	Prix HT/pers
FISC 1	FISCALITE	Prélèvements à la source en immobilier : opportunité et contrainte	14/02/2019		333 €
FISC 2	FISCALITE	Les clés de la fiscalité d'entreprise	14/03/2019		333 €
GEST 1	GESTION LOCATIVE	Etat des lieux et réparations locatives	20/03/2019		333 €
GEST 2	GESTION LOCATIVE	Les baux d'habitation en résidence principale	18/06/2019		333 €
COPRO 1	COPROPRIETE	La comptabilité des copropriétés : présenter ses comptes aux mandants	15/03/2019		333 €
COPRO 2	COPROPRIETE	Techniques et pathologies du bâtiment pour la gestion des travaux	09/04/2019		333 €
COPRO 3	COPROPRIETE	Les assemblées générales de copropriétés de A à Z	04/04/2019		333 €
COPRO 4	COPROPRIETE	Les fondamentaux du métier d'Assistant/e de gestion de copropriétés	17/05/2019		333 €
TRANSA 1	TRANSACTION	Du Mandat au compromis de vente	07/03/2019		333 €
TRANSA 2	TRANSACTION	Manager son activité agence	28/03/2019		333 €
TRANSA 3	TRANSACTION	Terminologie technique du bâtiment et initiation aux styles architecturaux	06/06/2019		333 €
TRANSA 4	TRANSACTION	Booster votre visibilité sur google	23/05/2018		333 €
TRANSA5	TRANSACTION	Pratiquer L'Urbanisme	21/03/2019		333 €
SPECIF 1		<b>L'essentiel du droit du travail (pour Dirigeants et Manager)</b>	03/06/2019		400 €
SPECIF 2		<b>Expert COPROPRIETE Habitat Social / Création de Copropriétés</b>	21/05/2019		400 €
SPECIF 3		<b>Expert COPROPRIETE Habitat Privé / Financements et recouvrement</b>	20/05/2019		400 €
SPECIF 4		<b>Suivre ses actions sur le RGPD</b>	17/06/2019		400 €

L'ensemble des formations se déroulent à l'EFAB au 53 cours Albert Thomas 69003 Lyon – la station métro Sans Souci ( ligne D)

Nombre de formations à 333 € : .....X 333 €

Nombre de Packs Alur ( 2 formations à 333 €/stagiaires) : .....X 560 €

Nombre de formations à 400 € : .....X 400 €

Total HT : ..... €  
TVA 20% : ..... €  
Total TTC à régler : ..... €

Signature et Cachet

**Votre bulletin d'inscription est à retourner accompagné de votre règlement à :**

Sciences U LYON / EFAB - 53 cours Albert Thomas - 69003 LYON

(\*) indiquez les noms des participants au dos

***Le centre de formation se réserve le droit de reporter la session de formation dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.***

#### RESERVATION & INSCRIPTION

L'inscription à une action de formation est formulée en utilisant le BULLETIN SCIENCES-U LYON, retourné par tout moyen. Toute inscription transmise à SCIENCES-U LYON indique l'acceptation préalable des présentes conditions générales, du programme de formation et de ses conditions tels qu'ils figurent au Catalogue de SCIENCES-U LYON que le Client déclare connaître et accepter sans réserve. Chaque inscription donnera lieu, le cas échéant, à la conclusion d'une convention de formation établie notamment conformément aux dispositions des articles L.920-1, L.920-13 du Code du travail, ainsi que des dispositions en vigueur, à compléter et retourner en deux exemplaires, à SCIENCES-U LYON. Pour toute action de formation spécifique, le programme établi devra être retourné à SCIENCES-U LYON, impérativement avant le début de la formation, signé et complété de la mention " bon pour accord ".

#### PARTICIPATION AUX ACTIONS DE FORMATION

La Participation aux actions de formation est conditionnée à la validité de l'inscription et au règlement des frais de formation. Les formations Inter- entreprises pourront, notamment pour des motifs pédagogiques (insuffisance du nombre de participants...), être soit modifiées, soit ajournées par SCIENCES-U LYON, au plus tard une semaine avant la date initialement prévue.

Le Client pourra reporter ou annuler sa participation, en cas de force majeure, motivé et notifié à SCIENCES-U LYON exclusivement par écrit. Le Client pourra remplacer le(s) participant(s) par toute autre personne disposant des mêmes prérequis, profil et besoin de formation. Cette faculté est ouverte sans pénalité au plus tard 10 jours avant la date de début de l'action de formation, à condition d'en informer par écrit SCIENCES-U LYON.

#### FRAIS DE FORMATION

Le règlement de la Formation s'effectue à l'inscription comptant et sans escompte. Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'inscription ou de règlement portée sur les factures émises par SCIENCES-U LYON, donnera lieu à des pénalités de retard égales à une fois et demie le taux d'intérêt légal applicable.

Toute action de formation (stage ou cycle) débutée est due dans son intégralité. Les frais de formation ne comprennent pas le coût des repas, qui seront facturés en sus, le cas échéant, directement au bénéficiaire de la formation ou à l'Entreprise, y compris en cas de financement par un OPCA. Ne sont également pas compris, les frais de déplacement et d'hébergement des Bénéficiaires et des Formateurs qui, pour ces derniers, seront facturés en sus à l'Entreprise pour les formations intra-entreprise. Le Client devra, le cas échéant, effectuer la demande de prise en charge par l'OPCA, avant le début de la formation et l'accord de financement remis lors de l'inscription et porté sur l'exemplaire de la convention de formation destiné à SCIENCES-U LYON. En cas de prise en charge partielle, de refus ou encore de non obtention de l'accord de prise en charge par l'OPCA le premier jour de la formation, les frais de formation non pris en charge seront dus par le Client. En cas d'annulation tardive (moins de 10 jours ouvrés avant le début de la session de formation) ou d'absence du Stagiaire, non justifiée par un motif de force majeure, le Client devra verser à SCIENCES-U LYON une indemnité forfaitaire de dédit égal à 100% des frais de formation pour toute annulation faite 2 jours ouvrés ou moins avant le début de la formation, 80% pour toute annulation faite entre 3 et 5 jours ouvrés et 50% pour toute annulation faite entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation. Cette indemnité n'est pas imputable sur le budget de formation de l'Entreprise. Toute annulation faite au moins 10 jours avant le début des sessions de formation se fera sans pénalité pour le Stagiaire ou l'Entreprise. Il en est de même pour tout remplacement de Bénéficiaire effectué dans les mêmes délais.

#### DIFFERENDS

En cas de différends qui ne serait pas réglé amiablement entre les Parties, les litiges entre SCIENCES-U LYON et l'Entreprise, seront portés devant le Tribunal de commerce de PARIS. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

#### NOMS DES PARTICIPANTS

Code formation :	
Participant(s) :	-
	-
	-

Code formation :	
Participant(s) :	-
	-
	-

Code formation :	
Participant(s) :	-
	-
	-

Code formation :	
Participant(s) :	-
	-
	-